Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231204-BC2023-280-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Approbation et autorisation de signature des marchés n°2023/48 et n°2023/50 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux
Lot n°1 : Démolition
Lot n°2 : Gros œuvre
Lot n°4 : Voirie réseaux divers (VRD)
Lot n°5 : Eclairage extérieur
Lot n°6 : Aménagements paysagers et mobilier

N°BC2023-280

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**17**
Nombre de pouvoirs	**2**
Votants	**19**
Secrétaire de séance : Jean-Louis RAFFIN	

L'an 2023, le 04 décembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 28 novembre 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Caroline VABRE (DREUX), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE),

Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Loïc BARBIER (BREZOLLES), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Pierre SANIER (BU), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Talal ABDELKADER (DREUX), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux est propriétaire du parc d'entreprises La Radio situé à Dreux. Ce parc d'entreprises accueille actuellement une cinquantaine d'entreprises locataires sur une superficie de 56.000 m² bâtis et partiellement réhabilités.

En 2020, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a confié une mission d'expertise des bâtiments et des espaces communs en vue d'établir un programme de travaux. Il ressort de cette expertise que :
- le site présente des désordres liés aux eaux usées et aux eaux pluviales qui doivent être résolus ;
- les dimensions des voiries, l'accessibilité, le confort et les questions de sécurité des usagers doivent été repensés (circulation poids lourds, véhicules légers, piétons, cycles...) ;
- plusieurs bâtiments doivent être réhabilités.

Au regard du résultat de cette expertise, la Communauté d'agglomération a décidé, dans un premier temps, de repenser les espaces extérieurs communs.

Pour ce faire, la Communauté d'agglomération est accompagnée par le groupement composé des sociétés OSTINATO (mandataire), EN PERSPECTIVE URBANISME & AMÉNAGEMENT (co-traitant) et GILSON & ASSOCIÉS (co-traitant), titulaire de l'accord-cadre à marchés subséquents n° 2022/07 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la dernière phase d'aménagement et de réhabilitation du Parc d'entreprises La Radio à Dreux.

Le présent marché a ainsi pour objet de confier la réalisation des travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux.

Conformément aux possibilités offertes par l'article R.2123-1 du code de la commande publique, la présente opération de travaux a fait l'objet de deux consultations distinctes :
- une consultation effectuée sous la forme d'un appel d'offres ouvert s'agissant des lots n°1, 2 et 4 ;
- une consultation effectuée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte s'agissant de la conclusion des lots n°3, 5 et 6 par la mise en œuvre de la faculté dite « des petits lots ».

Ainsi :
- une procédure formalisée a été lancée le 30 juin 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert, allotie comme suit :
 - lot n°1 : Démolition,
 - lot n°2 : Gros œuvre,
 - lot n°4 : VRD ;
- une procédure adaptée ouverte a été lancée le 30 juin 2023, allotie comme suit :
 - lot n°3 : Serrurerie,
 - lot n°5 : Eclairage extérieur,
 - lot n°6 : Aménagements paysagers et mobilier.

Les prestations donnent lieu à la conclusion de marchés ordinaires à prix global et forfaitaire, pour une durée globale de vingt-sept (27) mois (période de préparation et d'exécution des travaux comprises).

Pour des raisons budgétaires, le lot n°4 prévoyait l'inclusion des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes :

PSE	Description
PSE 1	Remplacement des dalles gravillonnées par des dalles végétales suivant plan 4A.1 PSE 1
PSE 2	Remplacement des dalles gravillonnées par des dalles végétales suivant plan 4A.1 PSE 2
PSE 3	Remplacement des cheminements piétons en stabilisé par des bétons balayés
PSE 4	Remplacement des tampons fontes sur l'ensemble du parc

Le lot n°6 prévoyait l'inclusion de prestations supplémentaires éventuelles telles que définies comme suit :

PSE	Description
PSE 1	Entretien durant la deuxième année

Le présent marché prévoit la réalisation du volume minimal d'insertion suivant :

Lot	Volume minimal d'insertion en heures
Lot n°1 : Démolition	70
Lot n°2 : Gros œuvre	84
Lot n°3 : Serrurerie	126
Lot n°4 : VRD	2 744
Lot n°5 : Eclairage extérieur	140
Lot n°6 : Aménagements paysagers et mobilier	798

À l'issue de la consultation :
- 2 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°1 ;
- 2 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°2 ;

- une unique offre a été réceptionnée s'agissant du lot n°3 ;
- 5 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°4 ;
- 6 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°5 ;
- 5 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°6.

Au regard tant des lacunes techniques que du montant de l'unique offre remise dans le cadre du lot n°3, la procédure est déclarée sans suite pour insuffisance de concurrence.

La Commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 20 novembre 2023 a attribué le marché comme suit :
- lot n°1 à la SOCIETE AUXILIAIRE DE TRAVAUX PUBLIC (SATP) pour son offre de base ;
- lot n°2 à la société ALM pour son offre de base ;
- lot n°4 à la société EUROVIA CENTRE LOIRE pour son offre de variante avec l'ensemble des PSE ;

qui présentent chacune l'offre économiquement la plus avantageuse.

La Commission des marchés à procédure adaptée (COMAPA) réunie le 20 novembre 2023 a émis un avis favorable à la conclusion du marché comme suit :
- lot n°5 à la société LESENS CENTRE VAL DE LOIRE pour son offre de base ;
- lot n°6 à la société PARC ESPACE pour son offre de base avec PSE ;

qui présentent chacune l'offre économiquement la plus avantageuse.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;
VU le code de la commande publique et notamment son article R.2123-1 ;
VU le 4° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de travaux d'un montant initial au moins égal à 1 000 000,00 € HT ;
VU la délibération n°2022-001 approuvant et autorisant la signature de l'accord-cadre à marchés subséquents n°2022/07 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre (Bâtiment, VRD et Paysage) - Dernière phase d'aménagement et de réhabilitation du Parc d'entreprises La Radio à Dreux ainsi que la signature du premier marché subséquent n°1 relatif aux espaces extérieurs du parc d'entreprises La Radio, avec le groupement composé des sociétés OSTINATO (mandataire), EN PERSPECTIVE URBANISME & AMÉNAGEMENT (co-traitant) et GILSON & ASSOCIÉS (co-traitant) ;
VU le PV de la CAO réunie le 20 novembre 2023 ;
VU le PV de la COMAPA réunie le 20 novembre 2023 ;
VU les rapports d'analyse des offres (P2023/48 et P2023/50) ;
VU les projets de marchés consultables.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du lot n°1 du marché n°2023/50 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux – « Démolition », avec la SOCIETE AUXILIAIRE DE TRAVAUX PUBLIC (SATP), conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 72 571,00 € HT, et pour une durée maximale de quatre (4) mois (hors période de préparation) ;

ARTICLE 2 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du lot n°2 du marché n°2023/50 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux – « Gros œuvre », avec la société ALM, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 208 610,90 € HT, et pour une durée maximale de sept (7) mois (hors période de préparation) ;

ARTICLE 3 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du lot n°4 du marché n°2023/50 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux – « Voirie réseaux divers », avec la société EUROVIA CENTRE LOIRE pour son offre variante avec l'ensemble des PSE, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 5 113 825,83€ HT décomposé comme suit :

- Offre variante : 4 985 428,00 € HT ;
- PSE 1 (Remplacement des dalles gravillonnées par des dalles végétales suivant plan « 4A.1 PSE1 » : 50 974,00 € HT ;
- PSE 2 : Remplacement des dalles gravillonnées par des dalles végétales suivant plan « 4A.1 PSE2 » : 40 233,05 € HT ;
- PSE 3 : Remplacement des cheminements piétons en stabilisé par des bétons balayés : 5 617,00 € HT ;
- PSE 4 : Remplacement des tampons fontes sur l'ensemble du parc : 31 573,78 € HT ;

et pour une durée maximale de vingt-deux (20) mois (hors période de préparation) ;

ARTICLE 4 : ATTRIBUE ET AUTORISE la signature du lot n°5 du marché n°2023/48 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux – « Eclairage extérieur », avec la société LESENS CENTRE VAL DE LOIRE, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 299 267,90 € HT, et pour une durée maximale de vingt-deux (22) mois (hors période de préparation) ;

ARTICLE 5 : ATTRIBUE ET AUTORISE la signature du lot n°6 du marché n°2023/48 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux – « Aménagements paysagers et mobilier », avec la société PARC ESPACE pour son offre de base avec PSE, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 789 032,22 € HT décomposé comme suit :

- Offre de base : 730 754,42 € HT ;
- PSE (entretien durant la deuxième année) : 58 277,80 € HT ;

et pour une durée maximale de vingt (22) mois (hors période de préparation).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 05/12/2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 05/12/2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Jean-Louis RAFFIN
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.